



# Consultations prébudgétaires 2017-2018

## Gouvernement fédéral

Conseil confédéral des 15, 16 et 17 mars 2017

# Contexte

- ▶ Rencontre avec le cabinet du ministre fédéral des Finances le 2 février 2017
- ▶ Dépôt du budget 2017-2018 prévu le 22 mars
- ▶ La mise à jour de l'automne 2016 du gouvernement fédéral prévoyait une croissance du PIB réel de seulement 1,2 % en 2016, mais une croissance plus importante de 2 % en 2017
- ▶ La détérioration de la croissance a évidemment eu des répercussions négatives sur l'évolution du solde budgétaire du gouvernement. Cependant, la CSN approuve le fait que le gouvernement soutient l'économie par de faibles déficits budgétaires

# Pour une croissance économique

- ▶ En raison du ralentissement économique qui sévit depuis maintenant plusieurs années, le gouvernement Trudeau a mis sur pied le Conseil consultatif en matière de croissance économique afin qu'il propose des mesures de relance. Les premiers rapports du Conseil comportent les mesures suivantes
  - ▶ Favoriser la productivité par l'entremise de l'infrastructure
  - ▶ Attirer les investisseurs étrangers au Canada
  - ▶ Attirer les talents dont le Canada a besoin grâce à l'immigration

# Investissements dans les infrastructures

- ▶ Dans l'énoncé économique de l'automne 2016, le gouvernement a présenté la phase 2 de son plan d'investissement dans les infrastructures :  
81,2 milliards de dollars de 2017-2018 à 2027-2028
- ▶ La CSN est d'accord avec les priorités d'investissement : transport collectif, infrastructures vertes, logements abordables
- ▶ Après ses réinvestissements dans les infrastructures, le gouvernement fédéral dépensera toujours trois fois moins que le Québec en proportion de l'économie

# Investissements dans les infrastructures

- ▶ Le gouvernement Trudeau a décidé de recourir à grande échelle aux partenariats publics privés (PPP)
- ▶ La nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), qui mettra en œuvre les PPP, est dotée d'un capital de départ de 35 milliards de dollars
- ▶ Le gouvernement Trudeau estime que le secteur privé, notamment les fonds de retraite, pourrait financer jusqu'à 80 % du coût de certains projets d'infrastructure
- ▶ Les rendements nécessaires pour attirer le capital privé impliqueront diverses formes de tarification pour les usagers des infrastructures
- ▶ Un changement de cette ampleur aurait dû donner lieu à un débat public

# Développement économique et politique industrielle

- ▶ Le gouvernement canadien doit mettre en œuvre une politique industrielle équilibrée susceptible de créer des avantages comparatifs dans plusieurs secteurs d'activité
- ▶ Le développement des ressources naturelles doit être ordonné, ce qui veut dire qu'il doit être compatible avec le développement durable et ne pas se faire aux dépens de la production de biens et services à valeur ajoutée
- ▶ La baisse du fardeau fiscal des entreprises ne peut tenir lieu de politique industrielle
- ▶ Lors de sa rencontre avec le cabinet du ministère fédéral des Finances, la CSN a mis en avant ses positions sur l'industrie forestière, le chantier naval Davie et le secteur des technologies propres

# Industrie du bois d'œuvre résineux

- ▶ Pour la 5<sup>e</sup> fois depuis le début des années 1980, il semble que l'industrie canadienne et québécoise doive subir les conséquences d'un litige commercial avec les États-Unis
- ▶ La CSN a demandé au gouvernement canadien de mettre en place, de concert avec le gouvernement québécois, les outils financiers qui permettront à l'industrie canadienne de traverser une bataille judiciaire qui pourrait durer de 2 à 4 ans
- ▶ Les États-Unis pourraient imposer des droits compensatoires dès mai 2017 et des droits antidumping dès juillet 2017

# Chantier maritime Davie

- ▶ Le gouvernement fédéral doit revoir la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. Cinq ans après l'octroi des contrats fédéraux aux chantiers navals d'Halifax (Irving) et de Vancouver (Seaspan), aucun navire n'a été construit ou ne semble sur le point de l'être
- ▶ À l'opposé, le chantier Davie, qui a relancé ses activités sous l'égide d'un groupe maritime international (Inoceca), est actif et pleinement opérationnel
- ▶ La plateforme électorale du Parti libéral du Canada faisait des investissements dans la Marine royale canadienne une priorité, et ces investissements devraient pouvoir bénéficier à tous les chantiers maritimes importants du pays

# Industrie des technologies propres

- ▶ Dans l'industrie des technologies propres, après une croissance intéressante, l'industrie canadienne est passée du 14<sup>e</sup> rang en 2013 au 19<sup>e</sup> rang en 2014 quant aux parts de marché mondial
- ▶ Le Groupe de travail fédéral sur les technologies et l'innovation propres et sur les emplois a déposé son rapport final en septembre 2016. Plusieurs de ses recommandations reprennent les demandes formulées par l'industrie canadienne, regroupée dans CanadaCleantech (qui comprend notamment Écotech Québec)
- ▶ La CSN estime que le prochain budget devra donner suite aux recommandations de ce rapport (offre de capital de risque, garanties de prêts, marchés publics verts, etc.)

# Fiscalité des particuliers

- ▶ La CSN salue la volonté du gouvernement de rendre la fiscalité des particuliers plus progressive en introduisant un taux d'imposition marginal de 33 % pour les contribuables ayant des revenus de 200 000 \$ et plus, et en faisant passer le 2<sup>e</sup> taux marginal d'imposition de 22 % à 20,5 %
- ▶ Certains commentateurs et associations patronales souhaitent que le gouvernement fasse marche arrière
- ▶ La CSN est d'avis que le gouvernement doit plutôt resserrer les nombreux avantages fiscaux qui profitent de façon disproportionnée aux contribuables à revenu élevé, comme le Parti libéral du Canada l'a promis en campagne électorale

# Fiscalité des particuliers

- ▶ Dans sa plateforme électorale, le Parti libéral du Canada s'était engagé à procéder à un examen détaillé de l'ensemble des dépenses fiscales, qui totalisent plus de 100 milliards de dollars. La CSN considère que le gouvernement doit livrer la marchandise dans le prochain budget
- ▶ L'objectif principal de cet examen est de réduire les avantages fiscaux qui bénéficient injustement aux personnes dont le revenu personnel dépasse 200 000 \$, de manière à garantir le rendement de l'impôt sur le revenu

# Fiscalité des particuliers

- ▶ Le gouvernement doit réduire au maximum les dépenses fiscales inéquitables, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Voici quelques mesures qui permettraient de protéger l'assiette fiscale :
  - ▶ Révision du taux d'inclusion des gains de capital
  - ▶ Resserrement des déductions pour option d'achat d'actions
  - ▶ Élimination de la possibilité pour les contribuables à revenu élevé de recourir au taux d'imposition réduit des petites entreprises afin de se soustraire à leurs obligations fiscales
  - ▶ Réduction des avantages fiscaux consentis aux compagnies pétrolières et gazières
  - ▶ Substitution d'aides gouvernementales directes aux crédits d'impôt pour la recherche et le développement
  - ▶ Élimination de la possibilité pour les entreprises de rapatrier des dividendes en franchise d'impôt à partir de paradis fiscaux

# Évitement fiscal et paradis fiscaux

- ▶ Le gouvernement canadien doit participer activement aux initiatives du G20 et de l'OCDE, mais ce n'est pas suffisant
- ▶ Pour la première fois, avec la mise au vote le 26 octobre 2016 de la motion M-42 présentée par Gabriel Ste-Marie, député du Bloc québécois, la Chambre des communes pouvait se prononcer sur les effets pervers des accords d'échange de renseignements fiscaux (AERF) et des conventions fiscales, notamment celle avec la Barbade, puisque ce sont des changements réglementaires non adoptés par les élus qui ont dénaturé ces ententes

# Évitement fiscal et paradis fiscaux

- ▶ En rejetant la motion M-42, le gouvernement Trudeau et les conservateurs ont en quelque sorte rendu légal le recours aux paradis fiscaux par les entreprises
- ▶ Cette position du gouvernement Trudeau est incompatible avec les initiatives de lutte contre les paradis fiscaux du G20 et de l'OCDE
- ▶ La CSN, comme plusieurs autres organisations de la société civile, continuera de faire pression sur le gouvernement canadien pour que les banques et les entreprises assument une part équitable des charges fiscales

# Transferts fédéraux

- ▶ Dans sa plateforme électorale, le Parti libéral du Canada s'engageait à ce qu'un gouvernement libéral fasse preuve d'un leadership collaboratif fédéral
- ▶ Dans le dossier du Transfert canadien en matière de santé (TCS), le gouvernement Trudeau a plutôt fait aux provinces une offre à prendre ou à laisser
  - ▶ Une croissance annuelle du TCS en fonction du PIB (plancher de 3 %) au lieu des 5,2 % recherchés par les provinces
  - ▶ De plus, le gouvernement empiète sur la compétence des provinces en matière de santé en offrant des budgets consacrés à la santé mentale et aux soins à domicile

# Transferts fédéraux

- ▶ Devant l'ultimatum du gouvernement fédéral, le consensus des provinces s'est rapidement effrité
- ▶ Le Québec a finalement signé une entente
  - ▶ Il a obtenu 2,5 milliards sur 10 ans qu'il pourra dépenser selon ses priorités
  - ▶ Cela représente une croissance moyenne d'environ 3,7 % par année

# Transferts fédéraux

- ▶ Concernant le programme de péréquation, les libéraux s'étaient engagés à en revoir les modalités, dans la mesure où les finances du gouvernement le permettraient (lettre au premier ministre du Québec du 21 août 2015)
- ▶ Maintenant qu'ils sont au pouvoir, les libéraux fédéraux n'ont plus l'intention de modifier le programme de péréquation, comme l'a confirmé Bill Morneau, le ministre des Finances
- ▶ Rappelons que c'est grâce à un fardeau fiscal plus élevé que le gouvernement du Québec finance son offre plus importante de services publics et de programmes sociaux, et non pas à l'aide des transferts de péréquation, comme le laissent entendre les provinces de l'Ouest canadien

# Assurance-emploi

- ▶ La CSN reconnaît que le gouvernement Trudeau a apporté quelques changements positifs au programme d'assurance-emploi. Toutefois, la CSN estime qu'il reste beaucoup à faire pour que le programme réponde à la réalité du monde du travail
- ▶ Le gouvernement doit notamment mettre en place les mesures suivantes
  - ▶ Adopter une norme d'admissibilité unique et universelle de 360 heures ou 13 semaines d'emploi assurable indépendamment du nombre d'heures travaillées
  - ▶ Augmenter le taux de remplacement à au moins 60 % du maximum de la rémunération assurable calculé sur la base des 12 meilleures semaines au cours des 52 semaines précédant la période de prestations, sans égard au taux de chômage régional
  - ▶ Créer une caisse autonome, indépendante et dissociée de la comptabilité générale du gouvernement